

## PROCES-VERBAL DE LA 32<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGIS DU 11 AVRIL 2019, A 19H00, AU FORUM LOUIS-DUCOR DES SIG

Personnes présentes : voir liste ci-jointe.

Personnes excusées : voir liste ci-jointe.

L'assemblée a été valablement convoquée selon les statuts. La convocation, accompagnée de l'ordre du jour, a été envoyée au moins 15 jours avant.

### 1. Bienvenue du président

M. Alain Charbonnier, président, ouvre la séance à 19h07 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il remercie SIG pour leur accueil et l'apéritif qui sera offert en fin séance.

### 2. Liste des personnes excusées

Mme Lombardi Myriam, directrice, lit la liste des personnes excusées. (Liste ci-jointe)

### 3. Approbation du procès-verbal de la 31<sup>ème</sup> AG du 25 avril 2018

Pas de remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 4. Rapports annuels des activités 2018

Rapport du Président :

M. Alain Charbonnier, président, informe la salle que le comité se réunit 1x par mois, en général le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois et invite les personnes de l'assemblée qui le souhaiteraient à participer à une séance pour voir le fonctionnement.

Il explique que le comité parle essentiellement des activités, du fonctionnement général de l'association, de l'association faitières (RRASA), du budget, des comptes et de la politique salariale (politique de l'Etat de GE).

M. Charbonnier explique que cette année, ils ont principalement travaillé sur le contrat de prestations avec la faitière, le site internet et la recherche de fonds. Il finit en remerciant toute l'équipe de l'AGIS pour le travail accompli.

(Laetitia Taddeo lance le diaporama avec les photos des activités 2018)

Rapport de la direction :

Mme Myriam Lombardi, directrice, prend la parole en saluant l'assemblée, elle revient sur l'audit de janvier 2018 où l'OFAS trouvait que nos activités étaient très bien mais que l'AI ne subventionnait pas des activités de loisirs et des relations individuelles. En étroite collaboration avec la faitière, elle explique qu'il aura fallu discuter, négocier pour faire comprendre qu'il ne s'agit pas de simples loisirs mais d'activités qui permettent la socialisation, l'intégration et l'épanouissement ainsi que du soutien pour les parents et que pour arriver à ses activités sur le terrain, il faut des heures de conseils exécutées par l'équipe de professionnelles.

Un travail de redéfinition des prestations et des chiffres à atteindre pour recevoir la même subvention a également été effectué.

Myriam Lombardi ajoute que l'OFAS avait aussi demandé à la faitière de mettre en place une base de données commune aux 9 associations afin de répertorier toutes les activités et de prêter toutes les heures effectuées par les équipes. Cette notation permet à notre faitière de vérifier si chaque organisation a atteint les cibles pour calculer le montant de notre subvention.

Un autre grand projet concernant la recherche de bénévoles a été mené puisque depuis 3 ans, la baisse de nouveaux bénévoles se confirme. A été développé notre nouveau site internet, projet soutenu par la fondation Baur et la Loterie Romande.

En avril 2018, Mme Lombardi parle du partenariat qui avait débuté avec le DIP. Mme Torracinta avait accepté de soutenir notre projet de sensibilisation du handicap dans toutes les écoles primaires du canton, malheureusement, nous devons y renoncer car cela nous demande beaucoup d'heures de terrain non-reconnues par l'OFAS et cela amènerait une baisse de subvention. Une des solutions à envisager serait que l'Etat prenne à sa charge l'activité et les frais de fonctionnement, l'AGIS pourrait ainsi sortir cette prestation des statistiques.

Cette réflexion sur la recherche des bénévoles a conduit à repenser les outils des coordinatrices. Les critères d'admissions, le déroulement des séances d'information, les entretiens d'évaluation, l'accueil et le suivi ont été l'objet de séances de travail.

Mme Lombardi parle ensuite des secteurs et le premier constat est la baisse des demandes dans le secteur des enfants. Les familles ont des demandes trop lourdes que l'AGIS ne peut pas couvrir. En conséquence pour équilibrer la charge de travail des coordinatrices il a été décidé de ne former qu'un seul secteur qui se nomme « secteur des accompagnements personnalisés »

Dans le secteur des Adultes, il y a toujours autant de demande mais clairement pour des personnes vieillissantes, en 2018 la population de l'AGIS en âge d'AVS a doublé. Nous avons aussi de nombreuses demandes pour des personnes avec des troubles psychiques en plus de leur handicap mental ou physique. Avec ces demandes, Mme Lombardi indique que nous atteignons les limites du bénévolat et qu'il faut être attentif à ne pas mettre en difficulté les bénévoles et les bénéficiaires.

Dans le secteur des groupes, il y a eu une forte augmentation des activités proposées. Le groupe des adolescents qui avait jusqu'en 2017 une fréquentation de 5 participants maximum s'est retrouvé avec un groupe de 8 adolescents par activité.

Mme Lombardi termine en disant que pour réaliser toutes ces activités, il faut des bénévoles et en 2018 ils ont été présents et fidèles comme toutes les années.

Elle présente ensuite les résultats de coordination :

### Les Participants :

- 190 personnes en situation de handicap ont été concernées par nos activités dont :
  - 60 enfants et adolescents  
12 nouvelles personnes (9 en individuel et 3 dans les groupes)
  - 133 adultes, dont 24 personnes en âge d'AVS contre 11 en 2017  
32 nouvelles personnes 21 en individuel et 11 dans les groupes

### Les Activités :

- En 2018, il y a eu 126 accompagnements personnalisés auprès de 81 adultes et 45 enfants et adolescents. Ceci a totalisé 1'761 rencontres. Mme Lombardi explique que les chiffres sont maintenant très précis, ce qui est dû à notre nouvelle base de données.
- Sur les 1'761 rencontres 5'256 heures d'accompagnement bénévoles ont été réalisées.

- 51 nouvelles mises en contact ont eu lieu. 14 nouvelles personnes ont intégré les activités de groupe
- Il y a eu 102 activités de groupe pour un total de 450 journées/participants. Augmentation des activités pour répondre à la demande et pouvoir atteindre les cibles.
- 9 cours ont eu lieu en 2018.

### Les Bénévoles :

- En 2018, il y a eu 186 bénévoles qui ont effectué 6'758 heures, soit 1'502 heures dans les activités de groupe et 5'256 heures en accompagnement personnalisé.
- 34 nouveaux bénévoles ont été engagé sur le terrain et 19 sont en attente. Ce chiffre de 53 représente 44 % sur les 133 personnes ayants participé à une séance d'informations.

Les formations suivantes ont été offertes aux bénévoles en 2018 :

- 4 permanences mensuelles
- 1 cours de massages ludiques
- 1 soirée sur les conceptions sociales du handicap
- 1 soirée sur la communication complexe entre institution, parents, coordinatrice et bénévole
- 1 soirée pour comprendre le diabète
- 1 soirée sur la bienveillance

**30 heures de formation ont concerné 110 bénévoles**

Les formations externes que nos bénévoles peuvent suivre dans le cadre d'une collaboration

- 2 formations ARPIH et Cap-Loisirs
- 2 formations Autisme Genève

**42 heures de formation ont concerné 18 bénévoles**

*Tous les chiffres annoncés feront l'objet d'une ultime vérification.*

## Projets 2018-2019

La signature cet automne du contrat de prestations 2020-2023 avec l'OFAS et la négociation du contrat qui débutera après Pâques.

La fusion du secteur enfants et adultes en ce premier trimestre 2019 qui nécessitera plusieurs ajustements.

Fin avril, débutera la 2ème partie du projet de recherche de nouveaux bénévoles avec le développement de la communication digitale sur Google, Facebook, Twitter et Instagram.

L'années 2019 sera aussi le temps d'un grand travail d'information auprès des institutions qui font appel à l'AGIS car avec les années, les roulements d'équipes et les restrictions budgétaires, nous constatons une dérive de certaines demandes/remarques faites directement auprès des bénévoles afin de plutôt soulager les équipes au détriment de l'épanouissement de la personne en situation de handicap.

Madame Lombardi termine cette partie en disant que même si l'AGIS est pour les 5 prochaines années sur des rails avec le contrat de prestations et des chiffres à atteindre qui ne laissent que très peu d'écart, nous devons garder notre capacité à nous renouveler et ne pas oublier que le bénévole comme la personne en situation de handicap ont besoin de reconnaissance et de considération et que c'est pour eux que l'association existe.

## 5. Rapports des comptes 2018 et du vérificateur des comptes:

➤ Mme Lombardi, passe la parole à Mme Laetitia Taddeo, secrétaire-comptable qui présente les comptes 2018.

### COMPTE D'EXPLOITATIONS

Au niveau des Produits :

#### 1 – En premier les Aides financières des collectivités publiques qui sont l'OFAS, l'Etat et les communes

A été budgété 270'000.- de subvention à recevoir de l'OFAS car il devait y avoir une retenue de 20 % qui n'a pas eu lieu. En fin de compte nous avons reçu 292'000.- plus un solde inattendu de 11'000.- versé par le Réseau Romand ASA. Ce qui monte la subvention OFAS à 303'000.--

#### 2 – Les dons

L'AGIS a reçu un total de 56 800 fr. de dons affectés et 9'080.-- de dons sans affectation. 55'000 a été affecté pour le développement de notre nouveau site internet ainsi que pour le développement des réseaux sociaux afin de rechercher des nouveaux bénévoles. Dans le budget, les 33'603 représentait la somme pour présenter un budget équilibré.

#### 3 – Au niveau des produits des prestations.

Cotisations : Au niveau des cotisations, 210 personnes ont payé leur cotisation obligatoire et 30 bénévoles ont versé une cotisation de soutien.

**Le total des produits se monte à 500'507.-**

Au niveau des Charges :

1 - Pour les salaires et charges sociales cela reste stable par rapport à l'année passée et moins élevé que le budget, puisqu'il n'y a pas eu de stagiaire durant l'année.

2 – Dépenses liées aux activités (le montant est inférieur de 3'000 par rapport au budget car le salaire de la prof de peinture avait été budgété dans les activités mais en fin de compte a été introduit dans les salaires.)

3 – Les Frais de communication sont revenus à la normal, en effet en 2017 nous avons fêté les 30 ans de l'association et eu des frais supplémentaires.

4 – Pour Les frais généraux d'administration, nous avons une différence de 8'200 de dépenses en moins qu'au budget. Sur cette somme, 5'500 de frais de cotisation et de fonctionnement de la faitière n'ont pas été nécessaire. Pour le reste c'est une baisse des frais divers, des frais de port et de téléphone.

5 – Au niveau des amortissements il y a une augmentation suite à l'achat de chaises ergonomiques pour l'équipe et de matériel informatique qui a eu lieu fin 2017.

**Le total des charges se monte à 470'866.-**

Résultat d'exploitation : 29'642.-

Résultat financier : -1'817.-

AC LT 4

La somme de 64'200 fr. a été attribuée au fonds affectés et 25'604.- ont été utilisés en 2018 (annonces dans les journaux, formations des bénévoles et activités pour les personnes en situation de handicap)

**Ce qui nous donne une perte de 4'284.- pour l'année 2018.**

## **LE BILAN**

### **Actif**

1 – Les actifs circulants sont les liquidités de l'association.

2 – Dans les actifs de régularisations qui sont les transitoires ce sont les produits concernant 2018 qui ont été payé début 2019.

3 - Les immobilisations corporelles et incorporelles sont les logiciels et matériel informatique, le site internet et le mobilier.

4 – La trésorerie affectée c'est la somme qu'il nous reste sur la totalité des fonds affectés. La somme est élevée car en fin d'année la loterie Romande a versé 40'000.- qui seront utilisés en 2019 pour le développement des réseaux sociaux.

### **Passif**

1 – Les dettes résultant de l'achat de prestations et les passifs de régularisation sont les factures concernant 2018 que nous avons payées en 2019, ce sont aussi les frais d'organisations facturés à nos bénéficiaires en 2018 mais qui concerne les activités de janvier à juin 2019) TRANSITOIRES

2 - Subvention à restituer à l'Etat : les 530,- sont les 18% du résultat net de 2017 car nous avons fini l'année avec un bénéfice de CHF 2'937.--

3 – Les provisions sont les vacances non prises par les employés

**Le total des capitaux propre est de 94'790.--**

### **Rapport de la fiduciaire**

En l'absence de l'organe de révision, M. Charbonnier lit leur rapport qui dit que le contrôle n'a pas rencontré d'élément leur permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux exigences légales.

## **6. Approbation des rapports et décharge du comité**

M. Charbonnier demande que l'Assemblée se prononce sur les différents rapports annuels 2018

**Le rapport de la direction avec les chiffres de coordination est approuvé à l'unanimité.**

M. Charbonnier demande que l'Assemblée se prononce sur le rapport des comptes annuels 2018

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

M. Charbonnier demande à l'Assemblée que le Comité soit déchargé

**A l'unanimité l'assemblée vote la décharge du Comité.**

## 7. Présentation du budget 2019 et approbation :

M. Charbonnier présente le budget 2019 (annexé).

### PRODUITS :

#### *Cotisations :*

Pour les cotisations, le montant reste identique avec une cotisation annuelle de 80.--

#### *Aides financières collectivités publiques : 413'645*

310'000.- de l'OFAS, une augmentation de 10 % et aucune retenue de prévue,  
95'645.- de l'Etat de Genève, montant inchangé et 8'000.- des communes.

#### *Dons sans affectation : 32'350*

C'est la somme à rechercher pour équilibrer le budget.

#### *Fonds affectés existants : 70'350.— c'est la somme que l'on prévoit d'utiliser*

43'000.— Pour le développement des réseaux sociaux pour la recherche des bénévoles, financé par la Fondation Baur et la Loterie Romande, 11'000.— pour la recherche de bénévoles par les annonces traditionnelles, 10'500.- pour les activités pour les personnes en situation de handicap, 4'500.- pour l'amortissement de l'agencement informatique et 1'500.— pour le parcours en fauteuil roulant.

### CHARGES :

#### *Salaire :*

Hausse des salaires suite à l'augmentation d'une annuité pour les 5 employées, ce qui n'avait pas été fait depuis 2014.

#### *Dépense liées aux activités :*

Légères augmentations pour les sorties touristiques sur Genève et en minibus afin de faire appel à des médiateurs culturels, sportifs lors des visites. Le Rotary Club a soutenu ce projet.

#### *Loyer et charges locatives :*

Nous avons budgété une somme de 3'000.-- car nous avons un projet de déménagement avec un regroupement de plusieurs associations. Si le projet se réalise, nous ferons appel à un architecte d'intérieur afin de développer des espaces partagés.

#### *Edition de journaux :*

Il y aura 2 parutions en 2019

#### *Frais de communication :*

40'000.- sont budgétés et seront dépensés pour le développement de la communication digitale et les nouvelles annonces pour la recherche de bénévoles.

#### *Amortissements :*

En augmentation car nous amortissons le nouveau site internet mis en ligne en décembre.

**L'Assemblée valide à l'unanimité le budget 2019**

## 8. Démissions, admissions et élections des membres du comité

*M. Charbonnier prend la parole :*

- *Démissions* : Il n'y a pas de démissions.
- *Admissions* : Il n'y a pas d'admissions.
- *Elections* : Il y a 2 personnes qui ont fini leur mandat de 3 ans et se représentent :

M. Christian Brunier et M. Christophe Ney

**Les 2 membres sont réélus à l'unanimité par l'assemblée.**

- Le comité ainsi élu se compose de : Alain Charbonnier Président, Christian Brunier, Luc Depensaz, Cédric Gentina, Frédéric Kessler, Brigitte Large, Christophe Ney, Annick Subasic, François Schilling et Catherine De Biasi, membres.

## 9. Divers et propositions individuelles

Le secrétariat n'a reçu aucune proposition et aucun divers n'est amené.

Avant de clôturer la partie officielle, Myriam Lombardi propose aux personnes présentes de prendre des flyers pour les distribuer dans leurs quartiers (pharmacies, épiceries, boulangeries...) afin de faire connaître l'AGIS pour rechercher de nouveaux bénévoles. Elle ajoute aussi avoir reçu de l'Etat de Genève, des informations concernant les « Sorties Relax », elle lit le flyer et informe que l'AGIS possède des billets gratuits de la Ville de Genève pour la plupart de ces sorties.

**Fin de la partie officielle à 19h40**



Alain CHARBONNIER

Président



Laetitia TADDEO

Secrétaire

# PERSONNES EXCUSEES POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 11 AVRIL 2019

## AUTORITES/PARTENAIRES/DONATEURS

Madame Esther Alder, Conseillère administrative  
Monsieur Murat Julian Alder, Député au Grand Conseil  
M. Marc Maugué, secrétaire général Fondation Wilsdorf  
Mme Laurence Fehlmann Rielle, Conseillère nationale  
Mme Simone de Montmollin, Députée au Grand Conseil  
La commune de Satigny  
M. Sylvain Thévoz, Député au Grand Conseil  
M. Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat  
Mme Fabienne Monbaron, maire de Plan-les-Ouates

## MEMBRES

Mme Mireille Thélin  
Mme Sylvianne Thomas  
Mme Liliane Muther  
Mme Arlette Senn-Borloz  
Mme et M. AGU  
Mme Guignet Carine  
Mme et M. Wenger  
M. Sébastien Kessler  
M. Patrick Vouters  
M. Christophe Ney  
Mme Christiane Stephano et son fils Jérôme  
Mme Christiane Piquerez  
M. Pascal Gigon